

LE LOGEMENT


**Vous êtes dans une démarche
concernant votre logement**

Dans le
secteur
privé

- ✚ La Délégation vous suggère la consultation des sites de petites annonces ou des agences immobilières.
- ✚ Vous voulez faire construire, rénover, améliorer votre habitat, une aide suite à un sinistre... rendez-vous sur le site de l'ALPAF



Dans le
secteur
public

- ✚ Faites votre demande directement en ligne sur le site 
- ✚ Vous souhaitez faire une demande prioritaire sur le contingent préfectoral.. adressez-vous à l'Assistante de Service Social de votre Délégation.

Vous êtes
nouvel agent
MEF ou
promu

Vous avez droit à l'Aide à
l'Installation.



Un conseil en accession,
sur un choix de prêt, les
mesures en vigueur sur
l'aide au logement, ...